

Le Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda , une fausse solution.

Comment retarder la transition Socio-Économique nécessaire à notre sobriété énergétique
en stimulant la surconsommation des ressources.

Présenté par : Alexandre Richard

Automne 2024

-État de la situation

Ressource Falco projette de concrétiser des actions extractives qui risquent de ralentir significativement l'atteinte des objectifs de décarbonation du Québec pour 2050. Si le projet Horne 5 se concrétise, il assurerait le verrouillage d'une partie des intrants nécessaires à la poursuite des activités de dilution des déchets électronique de la fonderie Horne, ce qui va à l'encontre de la hiérarchie des 3rve.

La hiérarchie des 3rve stipule que l'on doit prioriser les mesures préventives visant à réduire à la source l'empreinte matérielle de l'économie afin d'éviter la génération de résidus ultime.

Cette hiérarchie, si elle est appliquée au moment de la conception des projets, permettrait aussi de réduire significativement les émissions de gaz à effets de serre ainsi que le déploiement incessant de l'extractivisme systémique.

Stimulé par le marché, le projet proposé par l'initiateur court-circuite cette hiérarchie à des fins de concentration pécuniaire. Tel que constaté dans le document que j'ai déposé au dossier étant destiné à informer les actionnaires ainsi que les investisseurs, l'appât du gain projeté est la justification principale du projet.

-Mise en contexte

Le projet s'insère dans un contexte de décarbonation de l'économie mondiale qui doit nécessairement aligner nos priorités d'actions en tenant compte de la capacité de support des écosystèmes.

Actuellement, cette capacité de support n'est pas clairement définie par l'initiateur et les instances étatiques, de plus, aucune limite claire n'est instaurée quant à la quantité de matière en voie d'extraction, qui, couplée à l'énergie nécessaire à leurs transformations stimulera une croissance économique croissante dont aucune limite n'est établie collectivement.

Pour l'instant, cette croissance anticipée est le moteur d'une surconsommation effective des ressources avec tous les impacts et effets qu'elles engendrent.

Le projet proposé n'internalise aucunement l'ensemble des externalités ainsi que ses effets réels sur les objectifs de décarbonation mondiaux.

Nous sommes tous sur la même planète, chaque gramme de gaz à effets de serre émis, chaque parcelle ou quantité de ressources renouvelable ou non renouvelable nécessite une évaluation exhaustive et collective juste concernant les impacts réels du projet sur notre capacité de déploiement d'une sobriété collective mondiale.

Le BAPE est l'un des outils qui nous permettrait, (à condition de mettre les efforts ainsi que la mobilisation des expertises neuves), l'évaluation impartiale de la portée extra-territoriale

des impacts et effets induits par la mise en marché des minéraux critique (cuivre et zinc) et non-critique (or et argent)sur l'ensemble de leurs cycle de vie.

La mise en marché de l'or de l'argent du cuivre et du zinc sans égard à son utilisation projeté ne permet aucunement d'obtenir un portrait global concernant leurs contribution aux oblectifs de décarbonation.

L'analyse de leurs cycle de vie complet ainsi que de leurs contributions respectives à la décarbonation juste et démocratique de l'économie sont des informations de base nécessaire au consentement préalable libre et éclairé des occupants du territoire commun.

Sans cette analyse complète, nous sommes face à l'impossibilité d'assimiler l'information nécessaire à éclairer notre opinion qui doit nécessairement être basée sur des faits.

-Recommandations conçernants les différents enjeux dont le BAPE devrait tenir compte dens le cadre de l'analyse du projet Horne 5-

-Établir une limite claire concernant la capacité de support des différents écosystèmes en fonction des milieux d'insertion projeté des différentes matières qui seraient extirpées du gisement.

-Tenir compte de l'usage projeté ainsi que de l'utilité sociale réelle et effective des différents minéraux qui seront extrait du gisement.

-Tenir compte de la balance des avantages et inconvénients du projet proposé en tenant compte de la courte marge de manoeuvre dont nous disposont pour réduire significativement l'empreinte de l'homme sur son environnement.

- Globalement, l'énergie attribuable aux ressources humaines mobilisé par le projet couplé à l'énergie renouvelable et non-renouvelable nécessaire à sa réalisation permettra t'elle d'accélérer une décarbonation juste et effective ?

-Le dossier est trop complexe pour obtenir les informations nécessaires à l'établissement d'un réel consentement préalable libre et éclairée dans les délais imposé par les règles établies. Préventivement, je recommande au Bape de recommander au Ministre un moratoire sur l'extraction des ressources minières le temps d'évaluer exhaustivement les impacts effectif réels sur notre capacité de décarbonation en tenant compte des impacts et effets extra-territoriaux de nos choix collectifs.

-Tenir compte que l'autorisation du projet tel que proposé par l'initiateur avant l'établissement d'un Plan de Gestion Intégré des Ressources Énergétiques (PÉGIRE) est suceptible d'accaparer des ressources renouvelables et non-renouvelables limitée tout en infligeant aux occupants des territoires des externalités négatives sous-optimales.